

Sous l'autorité du préfet de département, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes: logement; cohésion sociale; économie; emploi et formation professionnelle; intégration des étrangers; prévention et lutte contre la pauvreté; égalité femmes-

hommes; travail (l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa ligne hiérarchique propre).

La DDETS anime des politiques transversales (service public de l'insertion et de l'emploi, par exemple) avec un riche écosystème de partenaires.



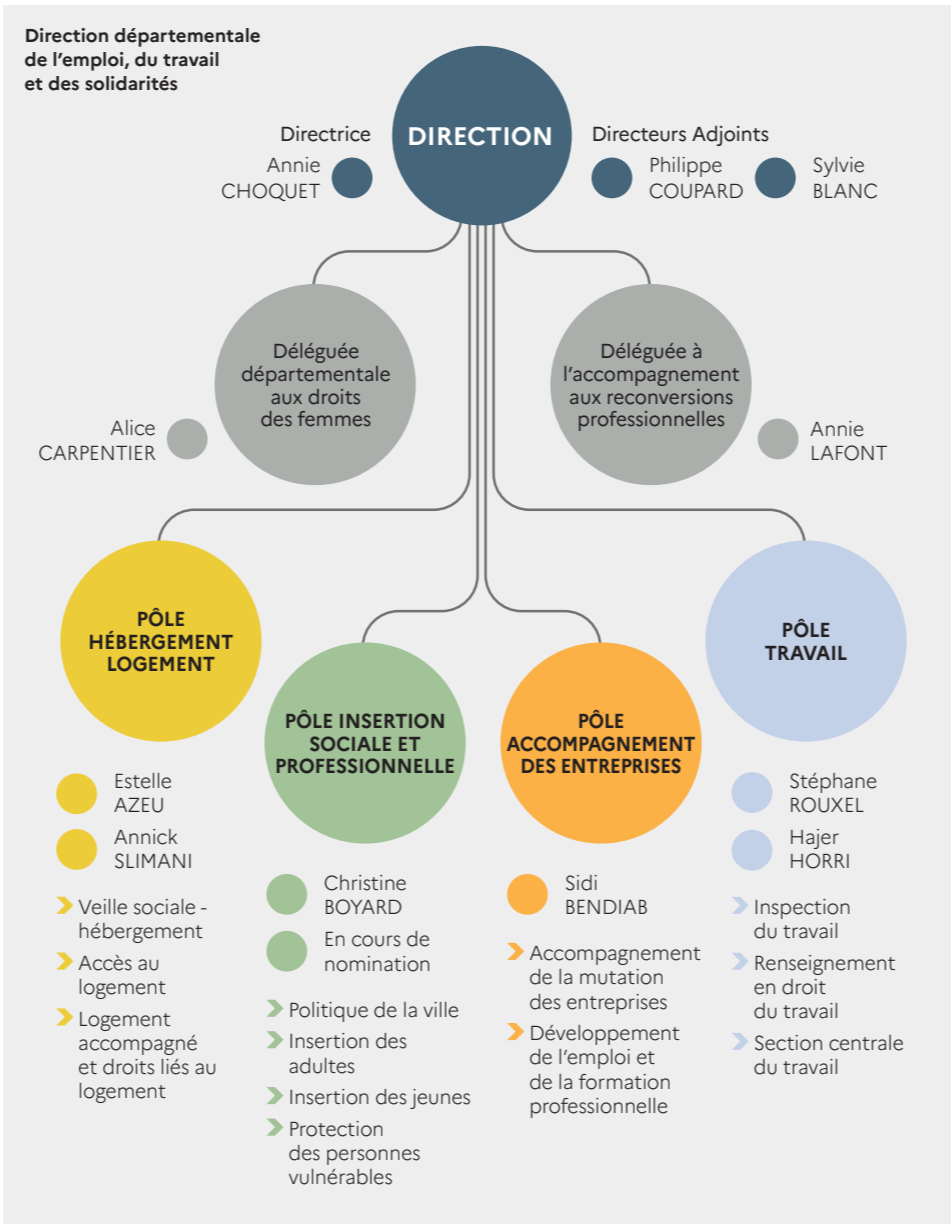
» Acteurs socio-économiques: partenaires sociaux, branches professionnelles, entreprises, chambres consulaires, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences (OPCO) (missions locales...), collectivités territoriales.

» Acteurs de la prévention des risques professionnels et de la lutte contre le travail illégal (CRAMIF, ARACT, parquet, URSSAF...).

» Acteurs de la politique de la ville: habitants, conseils citoyens, associations, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités, autres acteurs institutionnels, etc.

» Acteurs du service public de l'emploi: collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, caisse d'allocations familiales (CAF), centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CCIAS), associations.

» Acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement: collectivités, bailleurs, associations etc.



DDETS 91
98, allée des Champs Élysées
TSA 91105
91010 EVRY-COURCOURONNES Cedex
01 71 63 36 00

www.essonne.gouv.fr
idf.drieets.gouv.fr



La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) est une direction départementale de l'État créée le 1^{er} avril 2021 par fusion de deux entités (DDCS et UD DIRECCTE). La DDETS est désormais l'interlocuteur unique des usagers sur les thématiques de l'emploi, du travail, des solidarités. Cette évolution s'inscrit dans les principes de la transformation publique voulus par le Gouvernement: simplification, transversalité, performance, innovation.

La DDETS est le service public qui couvre l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi); l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement); la politique de la ville; la formation professionnelle; l'accompagnement des entreprises et l'inspection du travail. Guidée par trois ambitions (protéger, accompagner, développer), elle permet le renforcement de l'action de l'État auprès des usagers à travers:

- **Une conduite facilitée des politiques transversales et prioritaires**, notamment par la mobilisation coordonnée des acteurs et des ressources.
- **Un continuum d'accompagnement adapté aux publics, dans une logique de parcours.**
- **Une meilleure connaissance des entreprises et des autres acteurs économiques du territoire**, par le croisement des expertises et des informations, à des fins de contrôle ou de développement de projets.
- **Une relation renouvelée avec les collectivités et acteurs publics et privés**, pour une meilleure orientation, un meilleur appui en ingénierie de projet et un meilleur suivi, notamment de la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et de la politique de la ville.
- **Une plus grande réactivité des services de l'État**, notamment en cas de crise.

» La DDETS **ASSURE** le **déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle** (ex: service public de l'insertion et de l'emploi), d'**intégration** (ex: accompagnement des réfugiés de leur hébergement à leur insertion dans l'emploi et la vie économique), de **développement de l'emploi, d'accès** et d'effectivité



des **droits** (ex: aide alimentaire), de **l'accès** et du **maintien** dans le **logement** (ex: prévention des expulsions locatives), de l'accès et du **maintien dans l'emploi** (ex: participation à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA vers l'emploi), **du travail, de la politique de la ville** ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires.

» La DDETS **PARTICIPE** à **développer l'emploi et les compétences** (ex: actions de GPEC territoriales, négociation des conventions de FNE-formations, CFA d'entreprises, apprentissage...).



» La DDETS **PROMEUT** une vision globale de **parcours** et d'**accompagnement** adapté, facilite la **levée des freins** à l'accès et au **maintien dans l'emploi** ainsi qu'à l'accès et au **maintien au logement** (ex: accompagnement des personnes sans domicile).

» La DDETS **PROMEUT** l'égalité des chances et des droits et **lutte** contre les discriminations (ex: égalité entre les femmes et les hommes).

» La DDETS **PROTÈGE**:

- **Les personnes vulnérables** (ex: enfants et jeunes vulnérables, personnes en situation de handicap, étrangers primo-arrivants...) et **les personnes les plus éloignées de l'emploi.**
- **Le travailleur**, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi, ainsi qu'en portant à l'attention de l'autorité compétente les déficiences



» La DDETS **SOUTIENT** le développement et la **performance sociale, économique, sanitaire et environnementale** des acteurs économiques du territoire, en cohérence avec les orientations des filières stratégiques et les mutations économiques identifiées et en accompagnant l'adaptation de l'activité (ex: activité partielle, plans de sauvegarde de l'emploi...).

et les abus qui ne sont pas spécifiquement couverts par les dispositions légales existantes, en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (inspection du travail).

- **Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV).
- **Les acteurs économiques**, en luttant contre le travail illégal et les fraudes au détachement (inspection du travail).

» La DDETS **ACCOMPAGNE** et appuie le **dialogue social.**

Contrôle, inspection, évaluation ou enquête,
Ingénierie et pilotage de projets, animation et mobilisation des acteurs, voire contractualisation,
Information, conseil et accompagnement menés au plus près des publics concernés.
Gestion de signalements, d'alertes et de crises.

**NOS
MODES
D'ACTION**

» La DDETS **PARTICIPE** à **faire converger offre et demande d'emploi**, en cohérence avec les besoins du territoire et des publics.